

# ADMISSIONS PETITE SECTION : RENTREE 2018

Maternelle



Madame, monsieur

Si votre enfant rentre à l'école maternelle d'Artenay à la rentrée prochaine, vous devez :

➤ **1. RETIRER UN DOSSIER D'INSCRIPTION :**

Pour cela, vous devez contacter la Responsable municipale du Site Maternelle qui vous recevra en entretien et vous remettra un dossier d'inscription dit « Guide des Familles »

➤ **2. FAIRE ADMETTRE VOTRE ENFANT :**

Pour cela, vous devez contacter l'école afin de convenir d'un rendez-vous à l'une des dates suivantes :

↪ Lundi 12 mars, de 9h à 17h30

↪ Mercredi 14 mars, de 9h à 12h

↪ Les lundis 19 et 26 mars, de 9h à 18h

*Le dossier « Guide des Familles » doit être rempli et accompagné des pièces administratives sollicitées (obligatoire)  
Tout dossier incomplet sera refusé.*

## CONTACTS :

### RESPONSABLE DU SITE MATERNELLE

MME PIERRE MELANIE

06 03 11 07 25

[famille.mairie.artenay@orange.fr](mailto:famille.mairie.artenay@orange.fr)

### DIRECTRICE DE L'ECOLE MATERNELLE

MME ARRACHART SANDRA

02 38 80 08 19